

## Rapport moral AG du 7 février 2025

Mesdames et Messieurs les élus, chers adhérents, Mesdames et Messieurs,

Cette assemblée a pour but de rassembler l'ensemble des adhérents afin de leur présenter le bilan de notre association pour l'année passée.

Cette assemblée générale est aussi l'occasion de vous exprimer et de nous faire part de vos remarques et/ou de vos attentes...

Avant toute chose, je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires, et en particulier la municipalité salonaise, qui nous accompagne et nous soutient depuis plus de 40 ans. Sans cet appui précieux, nos actions et projets ne pourraient voir le jour.

Nous célébrons cette année le 41ème anniversaire de notre association, et c'est aussi pour moi la 7ème année de mon mandat de Président. C'est donc en cette qualité que je vous présente mon 7<sup>ème</sup> rapport moral au nom du Conseil d'Administration de La Vaillante, composé en 2024 de 15 membres élus dont le mandat s'achève aujourd'hui.

Conformément à nos statuts, cette année 2025 marque la fin d'une paralympiade, ce qui signifie que tous les membres du Conseil d'administration sont démissionnaires. Ceux qui l'on souhaités se sont représentés pour une nouvelle mandature. Je tiens à remercier chaleureusement l'ancien Conseil d'administration pour tout le travail accompli ces dernières années.

Aujourd'hui, nous allons élire un nouveau Conseil d'administration. Je me réjouis de voir que de nouvelles personnes ont choisi de s'engager à nos côtés, apportant ainsi un nouvel élan à notre association. Je les remercie d'avance pour leur investissement. Une fois le nouveau Conseil d'administration élu par l'Assemblée générale, celui-ci se réunira dans les semaines suivantes afin de recomposer le Bureau qui guidera notre association dans les années à venir.

Notre association est fondée sur des valeurs solides d'engagement et de solidarité. Néanmoins, nous faisons face à une pénurie critique de bénévoles, notamment pour assurer le bon fonctionnement administratif de notre structure. Il est crucial que nos membres ne se contentent pas d'un rôle de simples consommateurs, mais qu'ils s'impliquent activement dans la vie associative. Avec une cotisation annuelle très accessible de 50€, il est essentiel que chacun prenne conscience de l'importance de contribuer à la pérennité et au développement de nos activités.

D'un point de vue financier, notre situation saine nous permet d'envisager sereinement l'avenir et d'ouvrir la voie à la professionnalisation. Cette évolution, rendue possible grâce à une gestion rigoureuse, nous offrira le temps et les moyens de développer de nouveaux projets qui pourront être financés et structurés de manière durable.

Un sujet nous tient à cœur depuis plus de six ans : l'obtention d'un créneau supplémentaire à la piscine des Canourgues entre 9h et 10h. Cette heure, voire cette demi-heure supplémentaire, répondrait à une demande croissante en matière

d'aquagym et de sport santé, notamment dans le cadre du sport sur ordonnance. En tant que partenaires de l'OMS, nous souhaiterions pouvoir accueillir davantage de ressortissants de l'APSO, ce qui est actuellement limité par notre nombre d'adhérents ayant déjà besoin de cette prestation. Un créneau supplémentaire nous permettrait d'organiser 2 cours de 45 minutes et d'accueillir plus de participants dans de meilleures conditions.

Autre sujet de préoccupation : l'absence d'un nouveau dispositif de mise à l'eau pour nos adhérents en situation de handicap à la piscine des Canourgues. Il y a trois ans, nous étions sur le point d'aboutir, la municipalité ayant budgétisé cet achat. Cependant, pour des raisons que nous ignorons, les services achats de la mairie n'ont pas donné suite. Aujourd'hui, notre matériel vieillissant continue de fonctionner, mais sa vétusté inquiète. Actuellement, seule une des deux batteries est encore en état de marche. Le jour où une panne majeure surviendra, nous risquons de ne plus pouvoir accueillir nos adhérents en situation de handicap pour la pratique des activités aquatiques.

*Je tiens à féliciter nos nombreux bénévoles, qui, au fil des années, ont été reconnus pour leur investissement en recevant la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Aujourd'hui, trois nouvelles personnes rejoignent la dizaine d'adhérents déjà décorés. Cet engagement est particulièrement important en cette période marquée par la célébration l'année dernière du quarantième anniversaire de La Vaillante. M. Isnard, Maire de Salon, nous avait honorés de sa présence pour cet événement, soulignant la rareté de cette longévité dans le milieu associatif. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies et ont mis tout leur cœur pour organiser cette belle manifestation. Grâce à elles, cette journée reste un souvenir inoubliable, apportant joie et bonheur à l'ensemble de nos adhérents.*

Après ce rapport moral, nous vous présenterons le rapport d'activité, avec notamment les résultats sportifs des différentes disciplines proposées par La Vaillante et le récit des diverses manifestations organisées cette année. Ensuite, le bilan financier de 2024 et le budget prévisionnel pour 2025 seront soumis à votre approbation.

Au terme de chaque rapport, nous procéderons au vote d'approbation à la majorité des voix des membres présents, auxquelles s'ajouteront les votes par procuration.

Je vous remercie tous sincèrement pour votre présence et votre engagement, et je compte sur chacun de vous pour continuer à faire vivre et grandir notre belle association.

Merci à tous !